



# FAPEO

Fédération des Associations de Parents  
de l'Enseignement Officiel

POINT INFO - 1/2016  
14 avril 2016

## « L'après Milquet : on garde le cap ? »

---

Lundi 11 avril 2016, la Ministre de l'Education, de la Culture et de la petite enfance Joëlle Milquet a annoncé sa démission afin de pouvoir se consacrer à sa défense dans l'affaire judiciaire qui l'occupe.

Luc Pirson, Président de la FAPEO, est intervenu ce lundi 11 avril dans l'émission *Face à l'info*, sur La Première, radio de la RTBf, à 18h30, avec d'autres invités. L'occasion de rappeler une partie seulement des problèmes urgents à traiter rapidement.

De manière plus complète, voici les dossiers chauds qui doivent impérativement être suivis.

### **La pénurie de place**

Les chiffres en disent long : selon l'étude Mac Kinsey (novembre 2015), les projections montrent que les besoins de places pour l'enseignement secondaire à Bruxelles ne seront pas couverts à l'horizon 2025 alors que les besoins sont particulièrement criants en secondaire à Bruxelles : 7 % de déficit pour l'ensemble de la Région en 2025, plus de 20% pour 6 communes du nord de Bruxelles et 27% pour la commune de Jette.

Toujours selon ces chiffres, la Wallonie ne sera pas en reste en 2025, à un niveau d'alarme moins impressionnant cependant : six arrondissements sur 20 sont concernés par le manque de places, qui pointera, à l'horizon 2025, à plus ou moins 2 %. Le déficit se concentre principalement dans le second degré (général, techniques de transition et de qualification). A partir de 2040, il touchera 11 arrondissements sur 21.

L'enseignement fondamental à Bruxelles verrait en 2025 une partie de ses besoins rencontrée, sauf à Etterbeek, Jette et Koekelberg.

Par ailleurs, selon les études chiffrées, les estimations varient. Nous réclamons toujours un cadastre précis des besoins et de l'offre du Gouvernement, à tous les niveaux d'enseignement.

Il y a urgence à tous les étages de l'enseignement : maternel, primaire, secondaire. Il est plus que temps créer des places de qualité. La FAPEO demande aux pouvoirs publics de mettre l'accent sur la création de places dans l'enseignement officiel. La garantie d'une place de qualité pour tous dès la 1<sup>ère</sup> maternelle, soit de garantir le droit inconditionnel d'accès à l'enseignement dès la 1<sup>ère</sup> maternelle.

Nous demandons également une réflexion sur les lieux de construction des nouvelles écoles (objectif de mixité sociale) ainsi que sur les infrastructures internes de ces nouveaux établissements (objectif de qualité de vie).

### **La révision du décret « Inscription »**

Ce 8 avril 2016, à Bruxelles, la Commission Inter-Réseaux des Inscriptions (CIRI) actait les 1.264 élèves inscrits en première secondaire commune qui se trouvaient en liste d'attente, particulièrement dans les communes du nord de la capitale : 987 en région de Bruxelles-Capitale, 84 dans le Brabant-Wallon et 202 en Wallonie.

Il faut rappeler que les écoles ne sont pas interchangeables (en termes d'accessibilité, d'offre de services, d'offres de filières, de projet pédagogique...). C'est pourquoi dire aux parents et aux élèves qu'il reste des places dans des écoles n'est pas satisfaisant. Il est temps également que les Pouvoirs organisateurs se questionnent sur les raisons du manque d'attrait de certains établissements et prennent des initiatives pour les rendre attractifs. C'est cela aussi la bonne gouvernance.

Que voulons-nous ?

Les inégalités liées aux facteurs socio-économiques, les effets du quasi-marché scolaire, les inégalités entre établissements, le manque de places dans certaines zones contribuent à rendre notre système d'enseignement globalement inéquitable. Nous demandons la révision du décret « Inscriptions » pour le secondaire :

- En tenant compte des spécificités locales.
- En diminuant le poids des critères géographiques.
- En augmentant le poids des critères pédagogiques.
- En individualisant l'indice socio-économique.
- En instaurant un double quota (ISEF – non ISEF).

## **L'encadrement pédagogique alternatif**

Dit EPA, il devrait passer à 1 heure obligatoire, en lieu et place d'1 heure de cours de religion ou de morale (les cours dits « philosophiques »), dans l'enseignement primaire en septembre prochain puisqu'une heure de cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté devrait être organisée pour tous les élèves. *« Les professeurs doivent être rassurés sur leur futur et le futur proche de la rentrée et également les parents qui vont de nouveau être confrontés à ce choix de cours dits philosophiques. L'établissement du nouveau cours d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté a été concrétisé via la rédaction des socles de compétences qui doivent encore être transformés en programme. La FAPEO a toujours revendiqué le passage vers deux heures de ce cours. »* a rappelé Luc Pirson au cours de l'émission. Le contenu est suffisant, clair, net et acquis.

La FAPEO s'inquiète de voir proposer aux parents un formulaire de signalement de leur choix qui ne respecterait pas la décision de la Cour constitutionnelle du 12 mars 2015. Que disait l'arrêt l'an dernier ?

Il reconnaît le *"droit des parents à ce que leurs enfants ne soient pas confrontés à des conflits entre l'éducation religieuse ou morale donnée par l'école et les convictions religieuses ou philosophiques des parents"* (§ B.7.1) et *"leur droit à ne pas divulguer leurs convictions religieuses ou philosophiques, qui relèvent du for intérieur de chacun"* (B.7.2), autrement dit le **droit à la vie privée**.

Pour ce faire, pratiquement, le formulaire devrait juste poser la question suivante : « Votre enfant suivra-t-il un cours de conviction philosophique ? » Et si oui lequel ? En cas de réponse négative, nul besoin de restituer un formulaire. Par défaut, les enfants bénéficieraient alors de deux heures d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté.

**Les mesures de confidentialité pour éviter les fuites aux examens :** *« Des mesures ont été prises pour essayer d'éviter la reproduction des fuites connues l'an dernier et des examens 'bis' sont prévus dans ce cas. »* Donc des mesures ont été prises explique Luc Pirson. Cependant, les parents comprennent bien que les directeurs aient besoin d'une réponse opérationnelle rapide, ce qui nécessite très vite un arrêté ministériel, donc une personne à la signature. Les syndicats et les pouvoirs organisateurs, selon Pascal Chardome de la CGSP assure que l'arrêté est prêt.

## **Les mesures de sécurité liées à la menace terroriste**

À la suite des menaces terroristes du 21 novembre 2015, les mesures de sécurité drastiques imposées en niveau 4 ont été parfois maintenues lors du passage en niveau 3. Elles ont été à nouveau appliquées après les attentats du 22 mars 2016.

Il ne faudrait pas que ces nouvelles règles organisationnelles deviennent la norme dans nos écoles. Or, certains propos de pouvoirs organisateurs et de directions d'école laissent entrevoir une tentation, à laquelle nous ne pouvons céder, d'éloigner les parents des couloirs de l'école. Des parents nous ont interpellés sur le réalisme de ces mesures. Quels sont les risques réellement encourus par les enfants au sein de l'école quand des parents organisent la vente mensuelle des gâteaux ? Est-ce préférable de priver un enfant d'école quand les parents ne sont pas en mesure de l'accompagner (cas de force majeure par exemple) à l'heure précise de déverrouillage des portes ? Quel type de partenaire le parent deviendrait-il à titre individuel ? Et quel genre de participation parentale collective deviendrait-possible ? La FAPEO restera vigilante à l'équilibre entre prévention, protection et « école ouverte » aux parents dans un souci permanent que les règles applicables assurent une vie conviviale dans les écoles. Si de nouvelles règles de vie dans les écoles devaient être envisagées dans la durée, la FAPEO demande à ce qu'elles fassent l'objet d'une réflexion collective, incluant donc les parents.

Quant au **Pacte pour un enseignement d'excellence**, le dispositif est en route depuis plusieurs mois maintenant : les acteurs impliqués le resteront car leur motivation à réformer le système est profonde et les co-pilotes du pacte pourront garder le cap en attendant qu'un nouveau capitaine dirige le navire. Reste à espérer toutefois que les chantiers et les arbitrages ouverts au sujet d'orientations et de pistes d'actions concrètes ne soient pas coulés par une feuille de route moins ambitieuse, auquel cas le projet initial ne sera pas à la hauteur des énergies déployées par tous les acteurs jusqu'à présent.

Luc Pirson,  
Président

Joëlle Lacroix,  
Secrétaire Générale

[Rejoignez-nous sur Facebook,](#)

[Et sur notre site ...](#)